

LIENS

Nouvelle Série

Issn 0850 - 4806

Juillet 2020

N°29- Volume 1



Revue Francophone Internationale

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Sénégal

Liens

Nouvelle Série

Issn 0850 - 4806
Juillet 2020
N°29 - Volume 1



Revue de la Faculté
Des Sciences et Technologies
de l'Education et de la
Formation

Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Sénégal

Liens

Nouvelle Série

ISSN 0850 – 4806
Juillet 2020
N°29 - Volume 1

Revue Francophone Internationale
Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la
Formation (FASTEF)
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)
Sénégal

B.P. 5036 Dakar – Fann / Sénégal
revue.liens@ucad.edu.sn

Directeur de Publication

Ousseynou THIAM

Directeurs Adjoints

Assane TOURE, Ndèye Astou GUEYE

Comité de Patronage

Ibrahima THIOUB, Professeur, Recteur de l'UCAD

Ibrahima DIOP, Professeur, ancien Doyen de la FASTEF

Amadou Moctar MBOW, ancien Directeur Général de l'UNESCO

Amadou Lamine NDIAYE, Professeur, ancien Recteur

Iba Der THIAM, Professeur, ancien Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, ancien Ministre de l'Education Nationale

Comité Scientifique

Mamadi BIAYE, Professeur (UCAD, Sénégal) - Linda ALLAL, Professeur (Genève, Suisse) - Jean Emile CHARLIER, Professeur (Université Catholique de Louvain) - Jean Pierre CUQ, Professeur (Université de Nice Sophia Antipolis) - Fatima DAVIN CHNANE, Professeur (Aix-Marseille Université, France) - Souleymane Bachir DIAGNE, Professeur (UCAD, Sénégal), (Université de Montpellier, France) - Christian Sinna DIATTA, Professeur (UCAD, Sénégal) - Jean DONNAY, Professeur (FUNDP Namur, Belgique) - Kanvaly FADIGA, Professeur (FASTEF-UCAD, Côte d'Ivoire) - André GIORDAN, Professeur (Univ. de Genève, Suisse) - Mamadou KANDJI, Professeur (UCAD, Sénégal) - Jean-Marie DE KETELE, Professeur (FASTEF-UCAD, UCL, Belgique) - Marie-Françoise LEGENDRE, Professeur (Université de LAVAL, Québec) - Jean-Louis MARTINAND, Professeur (FASTEF-UCAD, CACHAN, France) - Mohamed MILED, Professeur (Université de Carthage, Tunisie) - Abdou Karim NDOYE, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Hamidou Nacuzon SALL, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Harouna SY, Professeur (FASTEF-UCAD) - Harisoa Tiana RABIZAMAHOLY, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Carla SCHELLE, Professeur (Université de Mayence, Allemagne) - Jean-Marie VANDER MAREN, Professeur (FSE, Université de Montréal, Québec) - José Luis WOLFS, Professeur (UCL, Belgique) - Eva L. WYSS, Professeur (Université de Coblence, Landau, Allemagne).

Comité de Lecture

Sénégal : Moustapha SOKHNA, (FASTEF-UCAD) - Oumar BARRY (FLSH-UCAD) – Sophie BASSAMA (FASTEF-UCAD) - Madior DIOUF (FLSH-UCAD) - Ousmane Sow FALL (FASTEF-UCAD) - Fatou DIOUF KANDJI (FASTEF-UCAD) - Boubacar KEÏTA (FST-UCAD) – Aboubacry Moussa LAM (FLSH-UCAD) - Mohamed LO (FASTEF-UCAD) - Aymerou MBAYE (FASTEF-UCAD) - Lat Soukabé MBOW (FLSH-UCAD) - Issa NDIAYE (FASTEF-UCAD)) – Papa Mamour DIOP (FASTEF-UCAD) - Boubacar NIANE (FASTEF-UCAD) - Mamadou SARR (FASTEF-UCAD) - Abou SYLLA (IFAN-UCAD) - Serigne SYLLA (FASTEF-UCAD) - Ibrahima WADE (ESP-UCAD).

Afrique : Urbain AMOA (Côte d’Ivoire) - Ahmed CHABCHOUB (Tunisie) Boureima GUINDO (Gabon) - Yvon-Pierre NDONGO IBARA (République du Congo) - Klohinwelle KONE (Côte d’Ivoire.) – Galedi NZEY (Gabon) - T. Jean Baptiste SOME (Burkina Faso).

Amérique : Guy PELLETIER (Canada)

Europe : Christel ADICK (Allemagne) – Mélanie DAVID (Allemagne) - Christian DEPOVER (Belgique) - Jacqueline BECKERS (Belgique) - Marcel CRAHAY (Belgique) - Cécile DEBUGER (Belgique) - Marianne FRENAY (Belgique) - Georges HENRY (Belgique) - Léopold PAQUAY (Belgique) - Marc ROMAINVILLE (Belgique) - Bernadette WILMET (Belgique) - Marguerite ALTET (France) - Pierre CLEMENT (France) - Danielle CROSS (France) - José FELICE (France) - Claudine TAHIRI (France)

Comité de Rédaction

Ousseynou THIAM (FASTEF-UCAD) - Assane TOURE (FASTEF-UCAD) - Ndéye Astou GUEYE (FASTEF-UCAD) - Harisoa T. RABIAZAMAHOLY (FASTEF-UCAD) - Souleymane DIALLO (INSEPS-UCAD) - Bamba D. DIENG (FASTEF-UCAD) - Mamadou DRAME (FASTEF-UCAD) - Manétou NDIAYE (FASTEF-UCAD) - Amadou SOW (FASTEF-UCAD) – Emanuel Dit Magou FAYE (FASTEF-UCAD).

Assistant Informatique

Mamadou Lamine KEBE

Assistante Administrative

Ndèye Fatou NDIAYE SY

SOMMAIRE

EDITORIAL	8
Harouna Sy	14
VIOLENCE A L'ECOLE : LE PIEGE DU NORMATIF	14
Ousséni Sore.....	32
POUR UNE APPROCHE CONTEXTUALISEE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN CONTEXTE PLURILINGUE BURKINABE	32
Babacar Niane	48
LE WAÑÑ DANS L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE AU SENEGAL	48
Boukaré Nacoulma	60
LES NOMS DE GUERRE DES CHEFS TRADITIONNELS MOOSE OU ZABUYA : ELEMENTS LINGUISTIQUES USUELS ENSEIGNES DANS LES ECOLES PRIMAIRES BILINGUES MOORE/FRANÇAIS AU BURKINA FASO	60
Koukoua Etienne N'gatta	72
L'INTERROGATION EN ABOURE	72
Oumar Dia	90
COMMENT REUSSIR L'INTRODUCTION DES LANGUES NATIONALES A L'ECOLE FRANÇAISE ?	90
Dionnodji Tchaine	100
ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE EN/DES LANGUES MATERNELLES TCHADIENNES. POURQUOI ET COMMENT REPENSER LA FORMATION DES MAITRES ?	100
Ousseynou Thiam.....	116
FRANCISATION, FRANCONISATION : LA LANGUE FRANÇAISE EN AFRIQUE	116
Justin Masandi Kisuku Lez	134
PROBLEMATISER LES PRATIQUES EVALUATIVES POUR UNE EVALUATION-SOUTIEN D'APPRENTISSAGE	134

<i>Pierre Baligue Diouf</i>	154
ANALYSE DIDACTIQUE D'OUTILS D'EVALUATION SOMMATIVE EN SVT A LA LUMIERE DE L'APC : CAS D'EPREUVES ADMINISTREES DANS LES INSPECTIONS D'ACADEMIE DE DAKAR ET SAINT-LOUIS	154
Ibn Habib Bawa	176
LA PROCRASTINATION SCOLAIRE, FACTEUR DE MAUVAISES PERFORMANCES DES ELEVES DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE ?	176
Ousmane Bâ, Souleymane Diallo, Amadou Anna Seye	190
L'IMPACT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT AU SENEGAL	190
Mouhamed Abdallah Ly	204
Y'EN A MARRE : LES OPTIONS LANGAGIERES D'UN MOUVEMENT CONTESTATAIRE	204
Bernard Kaboré, Issaka Sawadogo	220
DIRE LA DOULEUR EN SITUATION D'EXTREME VIOLENCE : CAS DE LA PRESSE ECRITE FACE AUX ATTENTATS TERRORISTES DU RESTAURANT CAPPUCCINO AU BURKINA FASO	220
Anatole Bére	232
DITS ET NON-DITS : ANALYSES LEXICOLOGIQUES ET SYNTAXIQUES DE SLOGANS POLITIQUES EN PERIODE DE CAMPAGNE ELECTORALE EN COTE D'IVOIRE	232
Assah N'Détibaye	250
LA REALITE DE LA CORRUPTION DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE TCHADIENNE	250
Kouadio Adolphe N'goran	268
LES COMMUNAUTES LIBANAISES EN CÔTE D'IVOIRE : EXEMPLE DES CHIITES (1921-2009)	268

Kouakou Kouamé.....	284
ETUDE EXPLORATOIRE DU PROCESSUS D'OCTROI ET DE REMBOURSEMENT DE CREDIT DANS LES ETABLISSEMENTS DE MICROCREDIT	284
Abdou Khadre Fall, Mamadou Tandiag Diaw, Abdou Rakhmane Fall, Babacar Mbengue.....	302
L'ELEVAGE DES PORCS DANS LA COMMUNE DE BAMBEY AU SENEGAL : CARACTERISTIQUES ET CONTRIBUTION DANS LES REVENUS DES MENAGES URBAINS.	302
René Ndimagh Diouf, Cheikh Faye	322
CARACTERISTIQUES DE L'ECOULEMENT ET DES EVENEMENTS EXTREMES (CRUES ET INONDATIONS) DANS LE BASSIN DU BAFING EN AMONT DE MANANTALI	322
Maguèye Ndiaye, Abdoul Ahad Lô	346
CHEIKH AHMAD BAMBA MBACKE UN MYSTIQUE MULTIDIMENSIONNEL.....	346
Mouhamed Moustapha Dièye, Alassane Sow	364
EGLISES EVANGELIQUES A DAKAR : MODES D'IMPLANTATION, MARCHANDISATION DE LA FOI ET PROSELYTISME	364
Secka Gueye	382
LE COUPLE MIXTE, ENTRE SYMPATHIE ET TENSION..	382

EDITORIAL

Contrairement à beaucoup de secteurs fortement indisposés par la COVID 19, la recherche scientifique en Afrique et ailleurs semble bénéficier des ressources nécessaires pour préserver son dynamisme. Pour preuve, *Liens Nouvelle Série*, revue éditée par la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (F.A.S.T.E.F.) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (U.C.A.D.) a reçu pour ce numéro 29 de juillet 2020 cinquante-cinq projets d'article. Les quarante-trois articles acceptés à l'issue d'un processus d'instruction et de révision rigoureux traitent de thématiques variées. Les cadres de recherches sont divers et confirment, s'il en est besoin encore la vocation internationale de la revue. Ce volume 1 rassemble 24 articles relatifs aux sciences de l'éducation (violence scolaire, contextualisation de l'enseignement en Afrique, formation des enseignants, évaluation des apprentissages, éducation physique et sportive) et aux disciplines fondamentales (économie, environnement, religion, littérature).

L'article qui ouvre ce volume est consacré à la violence en milieu scolaire, un phénomène complexe. Au-delà du constat de ses manifestations dans les établissements scolaires du Sénégal, Harouna Sy questionne la subjectivité du discours et l'objectivation de la recherche sur la violence scolaire. L'auteur définit la violence scolaire en discutant les conceptions punitive, répressive mais aussi pédagogique et trouve qu'il est important que la recherche n'occulte pas le contexte dans lequel elle est observée.

Sept contributions sont consacrées à la problématique de la contextualisation et de l'africanisation de l'enseignement. Ousséni Sore aborde la contextualisation de l'enseignement/apprentissage du français au Burkina Faso. Le chercheur montre la légitimité d'une approche nouvelle de l'enseignement de la langue française au regard de la complexité linguistique et socioculturelle du pays. Babacar Niane invite à réfléchir sur l'approche pédagogique du *waññ* appelé aussi *boole* ou mémorisation du Coran. Il explique cette science pédagogique, créée par des *kaan* (ceux qui ont mémorisé le Saint Coran) wolofs, au Sénégal, et met en exergue des méthodes d'enseignement intéressantes. A son tour, Boukaré Nacoulma étudie l'exploitation des noms de guerre des chefs traditionnels moose à travers l'éducation à la citoyenneté dans les écoles bilingues mooré/français. Au Burkina Faso, les programmes

d'enseignement participent à la valorisation de la culture mooaga. L'article débouche sur des propositions didactiques visant à promouvoir la citoyenneté. Quant à Koukoua Etienne N'gatta, son article porte sur l'interrogation en abouré, une langue kwa, parlée au sud-est de la Côte d'Ivoire. Ce travail d'intérêt linguistique et didactique actualise les recherches sur l'enseignement des langues africaines et la nécessité d'impliquer les chercheurs des sciences du langage. La réflexion proposée par Oumar Dia sur les expériences menées dans le système éducatif sénégalais démontre les étapes de l'introduction des langues nationales à l'école française. Mais, pour Dionnodji Tchaïne, la réussite de l'enseignement/apprentissage en/des langues maternelles est un défi majeur pour le système éducatif tchadien. La place des artefacts pédagogiques dans l'apprentissage et la qualité de la formation des enseignants méritent une attention particulière. Enfin Ousseynou Thiam aborde deux concepts : la francisation et la franconisation africaines. Sa contribution retient que l'offre linguistique et culturelle de l'enseignement de la langue française a beaucoup évolué et les bénéficiaires aussi. Le chercheur trouve que le rôle de l'institution scolaire, les nouveaux artefacts d'apprentissage de la langue, les défis de l'équité et de la qualité rendent compte de la complexité des contextes et de l'intégration effective de la langue française dans le patrimoine éducatif, linguistique et culturel des pays.

Un article explore la question de la formation. Justin Masandi Kisuku Lez présente une recherche sur la formation des enseignants du secondaire de Kinshasa, de la République Démocratique du Congo en interrogeant leurs pratiques d'évaluation formative. La recherche met en relief la mise en œuvre de stratégies lacunaires et l'insuffisance à soutenir les apprentissages des élèves. L'auteur trouve des contingences contextuelles qui rendent peu efficace cette pratique que la formation doit s'évertuer à prendre en charge.

Deux articles portent sur la question de l'évaluation. En examinant l'évaluation des apprentissages et les performances scolaires au Sénégal dans la discipline des sciences de la vie et de la terre (SVT), Pierre Baligue Diouf démontre la non-congruence des pratiques évaluatives avec le programme qui prône l'approche par les compétences (APC) dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire au Sénégal. Dans la même veine, Ibn Habib Bawa propose une contribution à la compréhension des performances scolaires des élèves

du second cycle du secondaire au Togo en s'intéressant à la procrastination scolaire. Les résultats portent sur les qualités psychométriques, la performance et le genre, croisés aux disciplines de Français et de mathématiques.

L'éducation physique et sportive (EPS) est questionnée par Ousmane Bâ, Souleymane Diallo et Amadou Anna Sèye. Ces auteurs interrogent précisément l'impact de la pratique de l'EPS sur le développement de l'enfant au Sénégal. Leur objectif consiste à vérifier si le développement de l'enfant se bonifie de l'apprentissage de l'EPS. Leurs résultats sont éclairants quant à la plus-value de l'EPS dans la construction cognitive, physiologique et sociale de l'élève.

Trois articles abordent des problématiques (socio)linguistiques émergentes. D'abord, Mouhamed Abdallah Ly répond à la question : comment la prouesse discursive des jeunes de « Y'en marre » a-t-elle pu se jouer de la surveillance du pouvoir, de la méfiance des élites ? Inscrite dans le domaine des sciences du langage, la recherche propose une réflexion sur la « vocalisation du désespoir des jeunes » et les ressources linguistiques de la contestation. Ensuite, Bernard Kaboré et Issak Sawadogo traitent la question de la caractérisation du discours de la presse écrite locale face à la souffrance et à la mort causées par les attentats terroristes. La stratégie discursive déployée par la presse écrite au Burkina Faso pour relater les faits de manière à susciter l'émotion auprès de l'opinion publique suite aux attaques du 15 janvier 2016 lui sert de matière pour analyser le discours des journalistes où l'émotion tient une grande place. Enfin, Anatole Bère tente de cerner les stratégies discursives des politiques lors des élections municipales du 13 octobre 2018 en Côte d'Ivoire précédées d'une période de campagne électorale marquée par l'usage de slogans à travers des affiches fréquentes. L'auteur les analyse et arrive à la conclusion que la plupart des slogans des candidats sont construits suivant une logique d'enrôlement d'une jeunesse qui représente une frange importante de la population électorale. La structure des slogans est y est étudiée pour comprendre les stratégies discursives qui les sous-tendent.

Cinq articles traitent de l'économie et de l'environnement. Assah N'Détibaye oriente sa recherche sur l'Administration publique tchadienne en y examinant la place de la corruption. La contribution explique que la crise de compétences et la crise financière actuelle font prospérer la corruption. Le cadre méthodologique est empirique et les résultats montrent que ce fléau fait écueil au développement

économique du pays et à l'efficacité gouvernementale. En revanche, Kouadio Adolphe N'goran explore l'expansion socio-économique et l'enracinement d'une communauté confessionnelle en Côte d'Ivoire. Son travail de recherche porte principalement sur les chiites libanais (1921-2009) et démontre que la construction et la préservation de leur harmonie et les racines de leur communauté se font à travers l'éducation. Cependant la proximité de cette communauté avec le Hezbollah est une entrave à leurs actions socioéconomiques. Kouakou Kouamé montre les implications sociolinguistiques dans l'analyse du risque de non-remboursement. Il se fonde son analyse sur la conjugaison des sciences du langage et celles de l'économie, la configuration, les profils sociolinguistiques (marché et emprunteur) et du recours à un interprète pour justifier sa thèse. A leur tour, Abdou Khadre Fall, Mamadou Tandiang Diaw, Abdou Rakhmane Fall et Babacar Mbengue mènent une recherche sur l'élevage des porcs au niveau de la commune de Bambey au Sénégal. Avec des données quantitatives, les résultats mettent en relief les caractéristiques socioéconomiques des éleveurs, la conduite technique, l'évaluation leurs performances économiques leur genre, leur âge moyen, les catégories socioprofessionnelles qui s'y intéressent, les modes de conduite, l'effectif total des porcs... Par ailleurs, réfléchissant sur l'environnement avec une approche géographique, René Ndimag Diouf et Cheikh Faye articulent les événements extrêmes, la variabilité climatique, le faible niveau de maîtrise des eaux et des mauvaises conditions de remplissage des réservoirs et les économies nationales des pays du sahel. Cet article analyse les caractéristiques de l'écoulement du bassin du Bafing en amont de Manantali et leurs implications sur les inondations dans les espaces environnants et la rentabilité de l'économie.

Deux articles sont consacrés à des sujets d'orientation religieuse. Celui de Maguèye Ndiaye et d'Abdoul Ahad Lô invite à la rencontre de Cheikh Ahmad Bamba Mbacké qui fut un soufi modéré, un ascète, rompu à la dévotion, attaché à la sunna du prophète. La création d'un ordre religieux confrérique appelé la Muridiyya, la quête de l'agrément divin, la pratique du soufisme rigoureux, conforme au Coran et à la sunna, la production intellectuelle, religieuse, en prose et en poésie, dans des domaines aussi variés sont étudiés pour mieux faire connaître Khadimu-r Rasul, le serviteur du prophète. Dans le même sillage, Mouhamed Moustapha Dièye et Alassane Sow partagent les résultats de leur recherche sur les stratégies d'implantation, des églises

évangéliques à Dakar. L'adaptation locale et le cosmopolitisme sont des composantes de leurs stratégies. La promesse de "Born Again", les activités d'aide, de prières et des séances de guérison facilitent la promotion de ces églises pentecôtistes. L'étude révèle que les églises tentent de contourner les contraintes liées aux codes d'attribution des lieux de culte, en misant sur la location et l'achat.

Enfin, Secka Gueye interroge les malentendus des rapports entre le Nord et le Sud, à partir d'une approche littéraire de *Mirages de Paris* et *Un Chant écarlate*. L'étude présente le couple mixte, met en relief l'élan de sympathie, dresse des portraits croisés avant d'exposer les tendances caricaturales qui traduisent des relations d'opposition dans un espace de rencontre de deux cultures qui appellent à l'intercompréhension, à l'interculturel.

En somme, ce premier volume traduit la vitalité de la recherche dans beaucoup de pays en Afrique et mutualise des cadres de référence méthodologiques essentiellement empiriques et producteurs de résultats probants. Il est complété par un second volume contenant des contributions aussi diverses que significatives sur les sciences de l'éducation et sur les disciplines fondamentales.

Ousseynou Thiam

Ousmane Bâ, Souleymane Diallo, Amadou Anna Seye

L'IMPACT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT AU SENEGAL

Résumé

Notre travail de recherche porte sur l'impact de l'enseignement de l'éducation physique et sportive sur le développement de l'enfant au Sénégal. En effet, dans le but de bien cerner notre problématique de recherche, nous avons recouru à l'étude documentaire, à l'observation scientifique des faits et enfin aux entretiens. Ainsi, les résultats nous ont permis, d'abord, de ressortir le cadre de recherche. Ensuite, de faire une analyse conceptuelle de la question. Enfin, nous avons eu à présenter les données du terrain tout en les discutant. Au total, l'ensemble des résultats obtenus nous ont permis de dégager une perspective de recherche future.

Mots-clés : EPS, Enfant, Éducation, École, Développement.

Abstract

Our research work focuses on the impact teaching physical and sports education has on the development of children in Senegal. Indeed, to clearly define our research problematic, we used desk review, scientific observation of facts and finally interviews. Thus, the results allowed us first of all, to highlight the research framework, then to make a conceptual analysis of the issue. Lastly, we had to present the data from the field research while discussing it. The overall results obtained enabled us to identify an opportunity for future research.

Keywords: Physical education, child, education, school, development.

Introduction

La pratique de l'activité physique participe au développement du corps humain. Ce dernier est perçu en médecine comme l'ensemble de ce qui structure automatiquement et anthropologiquement l'organisme d'un homme ou d'une femme. En effet, « c'est dans et avec son corps que chacun de nous est né, vit, meurt ; c'est dans et par son corps qu'on s'inscrit dans le monde et qu'on rencontre autrui » (Marzano, 2010, p. 3). Sous ce rapport, Edgard Morin (2017) le considère comme « un défi à la connaissance, à la pensée, à l'action parce qu'elle est une réalité physique, biologique ou sociale, un cocktail étrange d'ordre, de désordre et d'organisation ». C'est pourquoi, sa compréhension ne peut être que multidisciplinaire avec souvent des orientations différentes. La civilisation chrétienne oppose le corps à l'âme dans les textes théologiques tels que la bible, là où le philosophe classique René Descartes (1649) accorde une place considérable à la dualité entre l'esprit et l'âme.

En outre avec la modernité, il faut noter que cette dualité entre le corps et l'esprit va être reléguée au second plan du fait que ces deux (02) aspects semblent être non seulement d'égal dignité mais surtout que l'homme est une totalité agissante. C'est pourquoi Blaise Pascal (1992) plaide pour l'organique et la systémique corporelle en ces termes : « Le corps c'est toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties ». À cet effet, l'homme va accorder une place capitale au corps humain qu'il va exercer et éduquer pour des fins utiles et personnelles. Pour cette raison, Philippe-Meden (2014, p.16) se plaît de rappeler cette conviction de George Hébert qui préconisa la méthode naturelle d'exercices corporelles considérée comme « une action méthodique, progressive et continue de l'enfant à l'âge adulte, ayant pour objet le développement physique intégral ; d'accroître la résistance organique ; de mettre en valeur les aptitudes dans tous les genres d'exercices naturels et utilitaires indispensables ; de développer l'énergie et toutes les autres qualités d'action ; enfin de subordonner tout acquis physique et civil à une idée dominante : l'altruisme ». Toutefois, force est de constater qu'au-delà de l'utilitaire, les exercices physiques favorisent le développement optimal de l'humain. C'est ainsi que l'activité physique

est ciblée et pratiquée pour apporter à l'individu une stabilité et équilibre, d'où la célèbre assertion du Baron Pierre de Coubertin (1894) : « un Esprit sain dans un corps sain ». A partir de ce constat, il devient opportun d'institutionnaliser l'effort physique dans l'objectif d'en faire une matière ou une discipline scolaire. C'est le début de la naissance de l'éducation physique et sportive (E.P.S.).

En plus, elle est devenue, depuis plusieurs siècles, une discipline d'enseignement obligatoire. En France l'éducation physique est d'abord appelée « gymnastique », depuis le décret du 03 février 1869 signé par Victor Duruy¹. Ce texte, étant peu appliqué, est renforcé par la loi du 27 janvier 1880 de Jules Ferry², qui rend la gymnastique obligatoire dans tous les établissements des garçons. Cependant, il faut noter aussi que l'expression « Éducation physique » apparaît pour la première fois dans le titre d'un texte officiel à savoir *Éducation Physique au XX siècle* (Gleyse, p.21). Par contre, cette expression est déjà présente dans de nombreux textes et notamment dès 1762 dans l'ouvrage du médecin suisse, Jacques Ballexserd (1762), intitulé *Dissertation sur l'Éducation Physique des enfants*. Au Sénégal, la discipline a connu un essor considérable à l'école entre les deux guerres mondiales parce qu'elle devait participer à la formation des jeunes soldats devant défendre "la patrie", la France. Parlant de l'éducation physique et sportive dans ce contexte particulier, Jean Paul Callede (2000, p.71) affirmait : « La mission assignée à Borota consiste à former une jeunesse forte à tous les égards, mieux préparée pour la vie et prête à répondre à tous les appels que pourra lui adresser le pays (...) ». Elle était donc militarisée puis progressivement orientée vers l'épanouissement de la jeunesse estudiantine où elle fut aussi appelée gymnastique avant de porter jusqu'à présent son appellation actuelle. Aujourd'hui, l'éducation physique et sportive en tant que discipline scolaire bénéficie d'une validation internationale avec la Charte de l'UNESCO (1978) ratifiée par la quasi-totalité des Etats d'où l'effectivité de son enseignement partout à travers le monde. Au Sénégal particulièrement, le besoin de validation et de réglementation de la gymnastique a favorisé dès 1973 son institutionnalisation par le décret 73-896 du 1^{er} octobre 1973 relatif aux activités physiques et sportives dans l'enseignement moyen et secondaire général et

¹ Décret portant organisation de l'enseignement de la gymnastique, B.A.M.I.P., n°201, pp 246-267, Napoléon III, Victor Duruy.

² La loi Georges 27 janvier 1880 Jules Ferry rappelle que la gymnastique est obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons.

technique, ainsi que celui de l'enseignement supérieur et par le Circulaire 00042³. Aussi, la Charte de l'UNESCO de 1978 a permis cinq années plus tard l'adoption des Lois 84-59 portant Charte du sport au niveau national et de la Loi 91-22 portant Orientation de l'Éducation nationale et inclusive de l'EPS notamment dans ses articles 11 et 12. Enfin, ces textes seront complétés par d'autres documents administratifs tels que des arrêtés ou encore des circulaires comme les Instructions Officielles. Cet enseignement vise à développer physiquement et mentalement l'enfant.

Au vu de l'engouement que suscite cette discipline et de la considération institutionnelle actée par des textes législatifs en faveur de son intégration dans les activités scolaires et de sa pratique obligatoire, il nous paraît pertinent d'étudier l'impact de l'enseignement de l'éducation physique et sportive sur le développement de l'enfant au Sénégal en général et à Dakar en particulier. Aussi, quelques difficultés inhérentes à son enseignement sont mises en exergue. De même, il faut noter aussi que, dans le cadre de ce travail de recherche, que le mot « enfant » fait référence à l'élève tout court. En d'autres termes, il ne s'agit pas de l'enfant au sens biologique mais « l'enfant-élève » où de l'écolier de l'éducation de base au lycée qui reçoit des cours en éducation physique et sportive sous la supervision d'un maître ou d'un professeur dédié. A cet effet, l'analyse de cette problématique permet de dégager, dans un premier temps, le cadrage théorique et méthodologique et dans un second temps, l'analyse et l'interprétation des données empiriques.

1. Méthodologie

Cette partie de notre article sera subdivisée en deux étapes : il s'agit d'abord du cadre d'étude et ensuite des méthodes, techniques et outils de recherches utilisées.

1.1. Le Cadre d'étude

Les recherches sont déroulées dans deux cadres différents : Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du sport (INSEPS) et École élémentaire les Manguiers. L'INSEPS est un établissement supérieur d'enseignement public de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Chaque année, il organise des concours d'entrée à l'endroit des bacheliers sénégalais. En effet, ce concours reçoit au

³ Circulaire ministériel n° 00042 du 16 mai 1973 pour le primaire.

minimum 1000 candidats (garçons et filles). Ainsi, les épreuves se déroulent en deux (02) temps : les épreuves physiques et les épreuves écrites et orales. Justement c'est à travers les épreuves orales que l'observation sociologique directe⁴ a été réalisée en rapport avec notre objet de recherche. Pour le cas de l'école élémentaire les Manguiers, elle a été ciblée du fait qu'elle fait partie des sites réservés pour la pratique de l'animation pédagogique par les étudiants mais surtout un lieu de supervision pour les enseignants chercheurs du dit institut.

1.2. Méthodes, Techniques et Outils de collecte

Pour bien matérialiser notre objet de recherche, nous nous sommes fondé sur une méthodologie en rapport avec notre objet de recherche. D'abord, nous avons débuté par un travail de recherche documentaire ; ensuite nous avons opté pour une observation sociologique directe pour enfin finir par quelques entretiens réalisés avec des acteurs ciblés.

La recherche documentaire tourne autour des documents administratifs tels que les conventions, les lois, les décrets, les arrêtés et les circulaires. En plus de ces derniers, nous avons mis l'accent aussi sur des données secondaires qui traitent directement ou indirectement de notre objet de recherche à savoir les ouvrages, des articles et des thèses.

Quant à l'observation sociologique directe, elle a été menée sous deux (02) registres : en premier lieu, nous l'avons réalisée à travers les candidats du concours d'entrée d'octobre 2019 de l'INSEPS. En second lieu, elle a été matérialisée lors de quelques séances d'éducation physique et sportive auxquelles nous avons assistées.

En ce qui concerne les thèmes des entretiens, ils ont été effectués avec quelques professeurs, formateurs et superviseurs. Le choix de ces derniers s'explique par le fait qu'ils ont un vécu et une expérience dans le domaine. Les thèmes tournaient autour de l'éducation, de l'EPS, de l'enfance, etc.

⁴ Type d'observation dans laquelle le chercheur est obligé de descendre sur le terrain. Elle est utilisée dans une étude purement empirique. Elle est différente de l'observation participante qui est une technique dans laquelle le chercheur est sujet et objet.

2. Élucidation conceptuelle

Pour mieux cerner les contours de notre objet de recherche, il nous semble important d'éclairer deux (02) concepts tels que : Éducation Physique et Sportive et Enfant. En effet, l'élucidation de ces concepts étant essentielle selon Madeleine Grawitz (2004), nous allons essayer de les définir tout en prenant en compte de la finalité de notre travail de recherche.

2.1. Éducation Physique et Sportive

Nous ne pouvons pas définir le concept d'éducation physique et sportive sans pour autant définir l'éducation de manière globale. Dans ses écrits sur l'éducation, Emile Durkheim (1922) définit celle-ci comme étant une trajectoire socio-culturelle qui développe chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. Toutefois, il urge de signaler que la charge de l'éducation n'incombe pas seulement à la famille, elle concerne également l'institution scolaire. C'est dans ce sens qu'il faut expliquer la définition que nous pourrions faire du concept d'éducation.

En ce qui concerne l'éducation physique et sportive, il faut signaler qu'il y a une variété de définitions de ce concept à travers les théories. En effet, il est défini souvent sur la base de l'époque, le temps et enfin les usages ou fonctions qu'elle revêt. C'est pourquoi elle est perçue par Claude Pineau (1991) comme étant une discipline d'enseignement permettant l'acquisition de connaissances et la construction de savoirs en vue de la gestion de la vie physique aux différents âges de l'existence. Donc, on peut noter que la pratique de l'Éducation Physique et Sportive est essentiel au sein du milieu scolaire. Autrement dit et pour reprendre les termes de Marc Durand (1996) pour qui l'éducation physique et sportive est une discipline scolaire qui participe à la formation complète de l'élève dans tous les plans : mental, physique et moteur. Mieux encore, Robert Lafon (1979) pense que la discipline vise à développer les qualités physiques, intellectuelles et morales d'un individu via le corps humain ; en plus, elle permet aussi une meilleure adaptation de celui-ci à son milieu physique et social, contribue à son épanouissement, à l'affermissement de sa santé et à

l'amélioration de sa forme et de ses fonctions. C'est sous cet angle que le concept est conçu dans notre travail.

2.2. Enfant

Il y a plusieurs définitions qui gravitent autour du concept enfant. Selon la Charte africaine des droits et bien-être de l'enfant, on entend par enfant, « tout être humain âgé de moins de 18 ans » (1990, p. 4). Pour l'UNICEF : « l'enfance est un moment important pendant lequel les enfants devraient vivre à l'abri de la peur et de la violence, être protégés contre la maltraitance et l'exploitation. Il s'agit donc d'une période sécurisée bien distincte de l'âge adulte » (2008, p.5). Les deux institutions ont mis en exergue respectivement l'âge et la vulnérabilité de « ce petit d'homme » (Alain, 1967). Par ailleurs, Durkheim et Buisson (1911), dans le nouveau dictionnaire de pédagogie et de l'éducation primaire, définissent l'enfance comme une période de croissance, c'est-à-dire cette période où l'individu, tant au physique qu'au moral, n'est pas encore mûr, où il se fait, se développe et se forme. Donc, c'est pour dire que l'enfant est un être en devenir, inachevé, à former et à prendre en charge. L'enfant grandit au sein de relations interpersonnelles au cours desquelles il élabore des attitudes de sociabilité. Dans le cadre de cet article, le concept d'enfant est orienté vers le milieu scolaire.

3. Impact de l'éducation physique sur le développement de l'enfant

En guise de note introductive, nous pouvons noter que l'école fait partie des instances de socialisation dont l'une des vocations est de former un bon citoyen. L'éducation physique et sportive en tant que discipline participe à la formation et au développement de l'être humain. C'est dans ce sens que cet enseignement est régi par une réglementation bien définie.

Au Sénégal, un ensemble de textes dont le décret 73-896 du 1^{er} octobre 1973 qui institue l'enseignement de l'E.P.S. C'est ce qui confère à cette matière son caractère obligatoire à l'école. Donc l'éducation physique est indispensable dans toutes les classes du cycle moyen, secondaire, général, technique et supérieur⁵.

⁵ Article 1 du décret n° 73-896 du 1^{er} octobre 1973.

De ce fait, le cours d'E.P.S. est dispensé par les Maitres d'Education Physique et Sportive (M.E.P.S.) et les Professeurs d'éducation Physique et Sportive (P.E.P.S.). C'est pour cela que l'objectif de ce cours diffère selon le niveau d'intervention de l'enseignant⁶.

Dans cette présente partie de notre travail, l'analyse des données se fera sur l'impact de l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive sur le développement de l'enfant au plan sanitaire, psychologique et social.

3.1. Au plan Sanitaire

Si la santé occupe une place très importante dans le développement d'une société humaine, les données du terrain ont montré que la pratique de l'éducation physique et sportive participe à l'épanouissement et au bien-être sanitaire de l'enfant au sein de l'école. Autrement dit, l'éducation physique et sportive joue un rôle important pour la santé des élèves. Cette vision de la pratique de l'éducation physique et sportive vient corroborer les propos d'un formateur pour qui : *l'éducation physique et sportive est une bonne discipline en ce sens qu'elle est la meilleure parmi toutes les disciplines. Car dans la pratique, elle valorise le mouvement physiologique et moteur du corps de l'enfant. De ce fait, elle valorise le développement sanitaire de l'enfant (Source 01 : Enquête de terrain 2019)*. Ceci est fortement défendu par Gilles Klein (2003) qui pense qu'une activité physique participe à la croissance des enfants et pour la résistance à certaines maladies qui peuvent survenir pendant cette période de maturation physique. Donc, nous pouvons noter que la pratique de cette discipline par l'enfant peut diminuer surtout les risques de maladies cardiovasculaires en développant le muscle cardiaque et en augmentant ainsi sa résistance aux maladies qui peuvent l'affecter.

3.2. Au plan psychologique

L'individu est composé du corps et de l'esprit. Les deux interagissent dans un environnement d'évolution de la personne qui est obligée de

⁶Dans le moyen, l'objectif de l'EPS est l'initiation systématique. L'enfant-élève doit apprendre à travers un cours les premiers éléments de cette discipline. Au niveau secondaire, le but de l'EPS est la pratique organisée et optionnelle de perfectionnement et la spécialisation. De ce fait, l'élève qui est dans les classes secondaires, est appelé à faire un choix dans les disciplines sportives. Toutefois, ce choix ne constitue pas une obligation d'où l'aspect facultatif. Une fois cette option faite, l'enfant doit réunir les conditions nécessaires pour l'amélioration de ses capacités dans cette matière sportive. Et ceci sur tous les plans : physique, technique moral etc.

s'adapter par assimilation ou par accommodation. Dans les deux cas la relation dialectique entre le corps et l'esprit est constamment suscitée. C'est dans ce sens que Jean Jacques Rousseau (1996, p. 32) avait très tôt fait constater que « plus le corps est faible, plus il commande ; plus il est fort, plus il obéit (...). Voulez-vous donc cultiver l'intelligence de votre élève, cultiver les forces qui doivent le gouverner, exercer continuellement son corps, rendez le robuste et sain pour le rendre sage et raisonnable, qu'il travaille, qu'il agisse, qu'il court, qu'il crie, qu'il soit toujours en mouvement, qu'il soit un homme par la rigueur et bientôt il le sera pour la raison ». De ce fait, l'enfant développe ses comportements, ses attitudes et ses pratiques avec la pratique de l'éducation physique et sportive au sein de l'espace scolaire. Ainsi pour Henri Wallon (1946), la pratique de l'éducation physique et sportive permet à l'enfant de bouger c'est à dire de développer sa motricité mais surtout son intelligence aussi. C'est pourquoi ce superviseur spécialisé sur les questions des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives pense que : *l'éducation physique et sportive permet à l'enfant d'avoir une stabilité physique et surtout psychologie. Car selon toujours lui, à travers de la pratique de l'éducation physique et sportive, l'enfant pourrait incontestablement valoriser ses facultés mentales et intellectuelles. De même, il lui permettra en filigrane aussi d'avoir un équilibre mental et une personnalité humaine forte et adaptable au milieu scolaire (Source 02 : Enquête de terrain 2019)*. En plus de cela, notre observation sociologique a montré qu'au besoin purement fonctionnel de se mouvoir, la pratique de l'éducation physique développe aussi le plaisir sensoriel et émotionnel de l'élève.

3.3. Au plan Social et environnemental

Si nous considérons le milieu scolaire comme étant une instance de socialisation alors force est de reconnaître que la pratique de l'éducation physique et sportive peut impacter positivement sur le développement du capital social (Bourdieu et Passeron, 1964). Selon eux, le milieu social de manière générale et le milieu scolaire en particulier constituent une trajectoire socio-culturelle qui peut inciter l'enfant à développer un réseau de sociabilité. Justement, la pratique de l'éducation physique et sportive impacte aussi dans le développement relationnel de l'enfant. En pratiquant cette discipline scolaire, l'enfant peut intérioriser plusieurs comportements et attitudes qui lui permettraient non seulement de construire sa personnalité envers ses pairs mais surtout de renforcer son identité culturelle à l'endroit de son milieu social. Abordant dans le même sens, un des enseignants justifie que : *dans la*

pratique de l'éducation physique et sportive, l'enfant est appelé à développer un certain nombre de mouvements physiques et physiologiques. Mais aussi, à travers cet espace social que d'aucuns considèrent même comme un lieu de récréation, l'enfant est appelé à valoriser le développement de sa personnalité c'est à dire travailler avec l'autre et l'accepter comme il est (Source 03 : Enquête de terrain 2019).

Nous pouvons donc constater que la pratique cette discipline au plan social et environnemental permet à l'élève de bien maîtriser son espace social et scolaire.

4. Problèmes notés dans l'enseignement de l'éducation physique sur le développement de l'enfan

Si beaucoup de pays mettent en avant l'importance de l'éducation dans leurs programmes scolaires et en font une matière obligatoire tout au long de l'enseignement général obligatoire à temps plein, le Sénégal semble être en marge de cette vision. Car, le volume horaire accordé officiellement à cette matière est de quatre heures par semaine et par classe au niveau moyen et secondaire comme le stipule le décret portant création de cette matière. Par conséquent, on constate que le respect de ce créneau n'est pas souvent effectif.

En plus de cela, nous notons un déficit d'infrastructures sportives dans les établissements scolaires au Sénégal et ceci incite les écoliers à perdre beaucoup de temps pour rallier les stades municipaux comme le soutient un de nos enquêtés. À cet effet, l'enseignant est obligé quelques fois d'abrèger le cours pour permettre aux élèves de faire leur toilette avant de rejoindre les classes pour les matières suivantes.

Par ailleurs, il faut aussi constater que le cours d'EPS est souvent programmé à des heures de la journée non recommandées du fait de la chaleur. En effet comme le soutient un des formateurs, faire-faire à des enfants des exercices physiques sous le soleil, n'est pas en parfaite adéquation avec le slogan de Pierre De Coubertin : « esprit sain dans un corps sain ». Si le sport n'améliore pas la santé de l'enfant, il ne doit pas au contraire la détériorer. Aussi, est-il que le cours d'EPS est souvent suivi d'un autre cours qui demande autant de concentration. Donc faire un test de course de fond de quinze minutes avec tout ce qu'il demande comme effort physique, surtout à une période de chaleur, n'est pas compatible avec une meilleure concentration en classe, surtout que les devoirs sont programmés dans ce sens.

Enfin, l'un des plus grands problèmes notés est la formation des enseignants de l'éducation physique et sportive à l'élémentaire⁷. Il n'est pas surprenant de voir un volontaire ou vacataire recruté pour assurer le cours d'EPS au grand dam des tous petits. Ce cas est plus visible dans certaines écoles privées, où les élèves, en cours d'EPS, ne font que jouer au football et passer du bon temps d'évasion parce que l'enseignant est incompetent et pendant que des spécialistes bien formés sont laissés en rade. Le recrutement de ces enseignants semble poser aussi un problème. En effet, après leur formation, ils sont souvent dans une logique de faire la grève pour leur insertion et leur prise de service.

Ce constat explique et justifie d'ailleurs l'incohérence qui existe entre justement ce besoin crucial d'avoir une bonne prise en charge au niveau physique des enfants au préscolaire et école primaire car c'est à cet âge que les enfants sont en plein processus de maturation physique. Mais le constat en est que cet enseignement est parfois confié aux maitres et maitresses peu ou pas formés du tout en EPS.

Autre frein au lycée, c'est justement le recrutement de vacataires et contractuels qui ont une formation accélérée et qui n'ont par conséquent pas assez de pédagogie pour enseigner convenablement l'EPS.

Il y a aussi la routine dans l'enseignement de l'EPS avec de nombreux PEPS qui finissent pas perdre leur motivation et cela porte préjudice aux enfants qui sont mal encadrés. Ces derniers finissent par avoir une mauvaise image de cette discipline et la néglige.

En discutant les données du terrain, nous pouvons constater que la finalité de l'EPS est de permettre aux élèves, quelles que soient leurs aptitudes ou leurs capacités physiques, de se confronter à des expériences corporelles qui constituent autant de situations éducatives. En effet, sa spécificité tient au fait qu'elle est éducation et elle réside aussi dans le fait que le corps constitue l'objet de la discipline dont l'histoire récente est traversée par deux grandes conceptions : un courant orienté sur le développement de la personne et un autre où dominant les pratiques culturelles et sportives. Enfin, nous pouvons retenir que la conception générale de l'éducation physique repose sur trois objectifs particuliers :

⁷ Au Sénégal nous notons trois (03) Instituts de formations des Professeurs d'EPS. Il s'agit entre autres de l'INSEPS (UCAD, Dakar), de l'UFR SEFS (UGB, Saint-Louis) et du CNEPS de Thiès.

- Un corps sain et équilibré
- Une aptitude à l'action
- Une valeur morale en rapport avec chaque civilisation

A cet effet, il faut signaler que les moyens spécifiques de l'éducation physique sont les exercices physiques, c'est-à-dire l'activité physique conçue pour exercer le corps. Toutefois, l'observation du terrain montre qu'il y a des difficultés réelles à appliquer ces principes sacro-saints de cette discipline à cause de plusieurs facteurs tels que la maîtrise de la pédagogie de la discipline, la formation des enseignants, le matériel didactique existant et le lieu de pratique (terrain).

Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons noter que l'enseignement de l'éducation physique et sportive impacte positivement sur le développement de l'élève au plan scolaire, au plan sanitaire, psychologique, social et environnemental. En effet, il faut signaler que la réussite de cette épreuve est due à plusieurs facteurs tels que : la connaissance et la maîtrise de la discipline, la pédagogie du formateur au plan didactique et enfin l'existence d'une logistique adéquat et acceptable.

Toutefois, il faut constate que l'effectivité de ces éléments sus mentionnés pose un réel problème en ce sens que cette discipline semble ne pas être bien prise en charge par les différents acteurs du système éducatif (pouvoirs publics, chercheurs, formateurs, enseignants, parents d'élèves et apprenants). D'où une certaine léthargie voire légèreté observée sur le terrain.

En guise de perspective, nous pensons que notre travail de recherche participera non seulement à inciter les élites politiques à valoriser davantage cette discipline mais surtout à renforcer le champ de réflexion des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives en Afrique de manière générale et au Sénégal en particulier.

Références bibliographiques

Alain, E. C. (1967). *Propos sur l'éducation*. Paris. PUF.

Ballexserd, J. (1762). *Dissertation sur l'Éducation Physique des enfants, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*, Vallat-la-Chapelle, Quai de Gêvres, Paris.

Blaise, P. (1992), *Œuvre complète*, Paris, éditions J. Mesnard, Desclée de Brouwer.

Bourdieu, P. et Passeron J.-C. (1964). *Les Héritiers*. Minuit.

Buisson, F. et Durkheim, E. (1911) *Enfance* in Buisson F., Durkheim E. *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'éducation primaire*, Paris, Hachette, 1911.

Callede, J.P. (2000). *Les politiques sportives en France, éléments de sociologie*, Paris : Economica, 2000.

Conférence des chefs d'Etats et de gouvernements de l'OUA ; Charte Africaine des droits et du bien-être de l'Enfant, p. 4, Ethiopie juillet 1990.

De Coubertin, P. (1894). *Discours pour la rénovation des J.O.* Paris. Sorbonne.

Descartes, R. (1994). *Les passions de l'âme*. Paris. Vrin. (1^{ère} édition 1649), Art. XXX.

Durand, M. (1996). *L'enseignement en milieu scolaire*. Paris : PUF.

Durkheim, E. (1922). *Éducation et sociologie*. Paris. Les Presses universitaires de France.

Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel (2008) ; *L'évolution de la place de l'enfant dans la société* ; p5, 1040 Bruxelles.

Gleyse, J. (1999). *Éducation Physique au XX siècle*, Vigot.

Grawitz M. (2004). *Lexique des sciences sociales*. Paris, Ed. Dalloz.

Hébert, G. (2014). *L'éducation physique*, 109, cité par Philippe-Meden (Pierre), « *Les Palestres Hébertistes* », La Gazette Coubertin, no 38-39, 2^{ème} semaine 2014, p. 16-17.

- Klein, G. (2003). Une affaire de discipline. In Revue EPS, p.79-100.
- Instructions Officielles n°00691/MEN/SG/DP du 19 Janvier 1978.
- Lafon, R. (1979), Encyclopedia Universalis Quillet. Ed, Puf.
- Loi 91-22 du 16 Février 1991 portant Orientation de l'éducation nationale.
- Loi 84-59 du 23 Mai 1984 portant Charte du sport au Sénégal.
- Marzano, M. (2010). *La philosophie du corps*, (2e édition), Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- Mauffrey, A. (2004). L'E.P.S. au Sénégal, in : *E.P.S.* n° 306, Edition E.P.S.
- Morin, E. (2017). Enseigner la complexité pour restaurer la nature humaine, In Revue de la communication publique, PAROLES PUBLIQUES N°15, Mars.
- Pineau, C. (1991). Introduction à une didactique de l'Éducation Physique. Dossier EPS n°8, Ed. Revue EPS.
- UNESCO, Charte Internationale de l'éducation physique et du sport, 1978.
- Rousseau, J. J. (1996). *L'Emile ou de l'éducation*, Paris, Edition Ganier Flammarion.
- Wallon, H. (1946) « *L'évolution psychologique de l'enfant.* ».

LES AUTEURS

BA Ousmane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

BAWA Ibn Habib, Université de Lomé, Togo.

BERE Anatole, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire.

DIA Oumar, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal.

DIALLO Souleymane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIAM Mamadou Tandiang, Université de Thiès, Sénégal.

DIEYE Mouhamed Moustapha, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIOUF Pierre Baligue, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIOUF René Ndimag, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

FALL Abdou Khadre, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal.

FALL Abdou Rakhmane, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Dakar, Sénégal.

FAYE Cheikh, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal.

GUEYE Secka, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

KABORE Bernard, Université Joseph Ki Zerbo, Burnika Faso.

KOUAME Kouakou, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

LO Abdoul Ahad, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

LY Mouhamed Abdallah, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

MASANDI KISUKU Lez Justin, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, République Démocratique du Congo.

MBENGUE Babacar, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal.

N'DETIBAYE Assah, Université de N'Djaména, Tchad.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

NACOULMA Boukaré, Université Joseph Ki-Zerbo, Burnika Faso.
NDIAYE Maguèye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
NIANE Babacar, l'Université de Thiès, Sénégal.
SAWADOGO Issaka, Université Joseph Ki Zerbo, Burnika Faso.
SEYE Amadou Anna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
SORE Ousséni, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso.
SOW Alassane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
SY Harouna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
TCHAIÏNE Dionnodji, Université de N'Djaména, Tchad.
THIAM Ousseynou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.